

HYPOSWISS
PRIVATE BANK

EXTRAIT

RAPPORT ANNUEL 2015

HYPOSWISS
PRIVATE BANK

Expect the expected

Organes

DE HYPOSWISS PRIVATE BANK GENÈVE SA



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Solly S. Lawi

Président

Jean-Luc de Buman*

Vice-Président

Alain Bruno Lévy*

Administrateur, Secrétaire
Etude Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, Genève

William E. Mocatta ¹

Administrateur
Sir Elly Kadoorie & Sons Ltd, Hong Kong

Michel Broch*

Administrateur

Declan Mc Adams*

Administrateur

* Indépendant selon la Circ. FINMA 08/24

¹ Jusqu'en avril 2016

DIRECTION GÉNÉRALE

Niels Bom Olesen

Directeur général

Albert Lawi

Directeur général adjoint

Solly Alain Lawi

Directeur Private Banking

Robert Dwek

Directeur Investissements - CIO

Sébastien Joliat

Directeur Finance - CFO

Roni Hougui

Directeur Opérations IT - COO

RÉVISION INTERNE

BDO SA, Genève

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers SA, Genève

A close-up, black and white photograph of an hourglass. The top bulb is filled with sand, which is slowly trickling through the narrow neck into the bottom bulb. The lighting creates strong highlights and shadows, emphasizing the texture of the sand and the curves of the glass.

Lettre

AUX ACTIONNAIRES

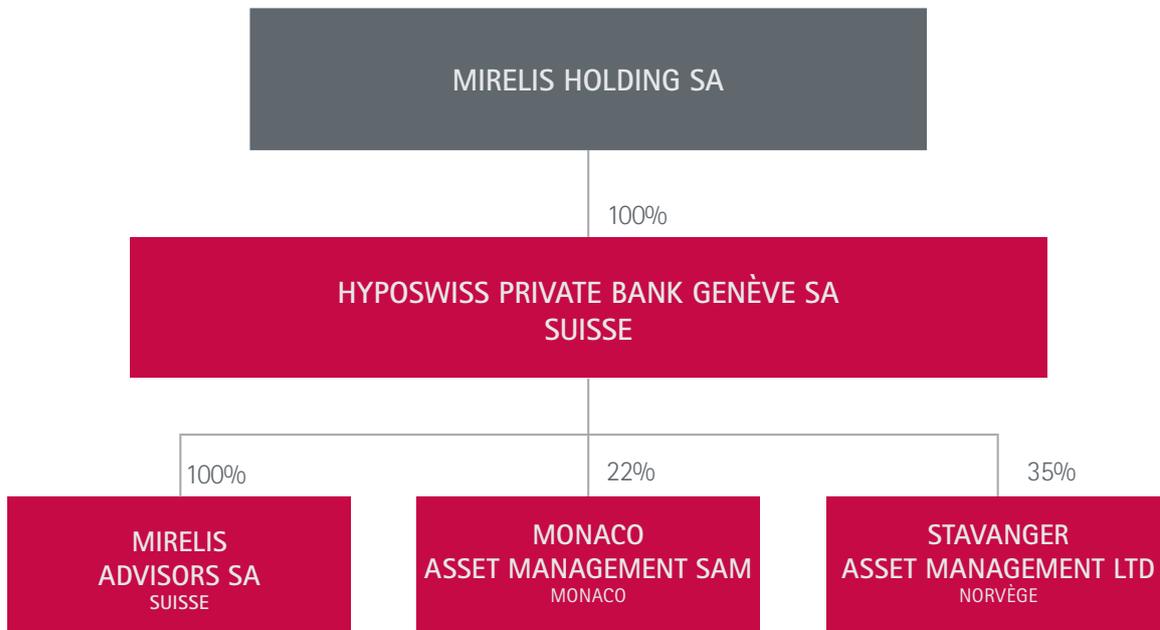
Chers Actionnaires,

En ce début d'année 2016, dans le cadre de son développement, Hyposwiss Private Bank Genève SA (Hyposwiss) poursuit son expansion par l'acquisition des actifs clients de IDB (Swiss) Bank Ltd (IDBS), filiale de IDB Ltd Banking Group. Cette expansion s'inscrit dans une stratégie de croissance à moyen terme en vue de l'optimisation des coûts et des rendements.

Cette transaction permet à Hyposwiss d'accueillir une clientèle complémentaire de qualité et d'intégrer au sein de son équipe des collaborateurs hautement qualifiés qui partagent des valeurs similaires en termes d'entrepreneuriat et d'engagement personnel.

La consolidation des ressources renforce la position de Hyposwiss sur la place financière genevoise pour faire face avec confiance aux réformes actuelles du système financier international. En 2015, la Banque a fait preuve de compétitivité et de stabilité en matière de fonds propres. Nous restons résolument enclins à un optimisme réaliste et prudent dans une phase de « post-acquisition ».

Parallèlement, notre filiale Mirelis Advisors SA est depuis février 2016 enregistrée au Canada auprès de la Commission des Valeurs Mobilières de l'Ontario et de l'Autorité des Marchés Financiers du Québec en qualité de « Gestionnaire de Portefeuille ». Aujourd'hui la Société offre ses services financiers aux résidents canadiens de l'Ontario et du Québec. Mirelis Advisors SA, établie à Genève depuis 2011, est enregistrée également auprès de la US Securities and Exchange Commission (SEC) en tant que Investment Adviser et gère les portefeuilles de résidents et citoyens américains.



Pour comprendre la réalité actuelle et identifier les changements qui déterminent notre avenir, nous nous proposons de retracer ci-après les perspectives économiques et financières mondiales, en tenant compte de l'importance grandissante des pays émergents pour l'économie mondiale. Ce thème fondamental pour ce 21^{ème} siècle est l'un des éléments phares qui nous guide dans notre politique d'investissement.

I – Économie mondiale

II – Risques et défis majeurs

III – Mesures à mettre en place

IV – Politique d'investissement

V – Place financière suisse

VI – Réalisations de Hyposwiss

I – ÉCONOMIE MONDIALE

- Stimuler la croissance mondiale en vue d'offrir un meilleur niveau de vie et des emplois de qualité aux populations du monde entier constitue une priorité absolue. Il est positif de constater une croissance accrue au sein de certaines économies clés, cependant la reprise à l'échelle mondiale reste faible, inégale et ne crée pas suffisamment d'emplois pour combler la persistance de taux de chômage élevé.
- Chaque pays doit dynamiser son propre développement. Pour être durables, les progrès ne sauraient être le résultat d'une action isolée, ils exigent l'action de la communauté internationale. Une action collective s'impose, parce que dans notre monde interconnecté, les relations de causalité, les effets de contagion et les effets de retour se jouent des frontières. La faiblesse insistante et continue de la conjoncture économique mondiale risque d'avoir des répercussions sur le tissu social et politique de nombreux pays. Stimuler la reprise implique une stratégie plus énergique sur trois fronts, alliant des mesures structurelles, budgétaires et monétaires concertées pour renforcer la stabilité financière.
- La reprise de la croissance mondiale est aujourd'hui estimée à 3.1% pour 2015, et devrait atteindre 3.2% en 2016 et 3.5% en 2017. Dans les pays avancés, une reprise modeste et inégale devrait se poursuivre, et les écarts de production pourraient continuer de se réduire progressivement. Leur croissance devrait s'accélérer légèrement en 2016 pour atteindre 2.1% et rester stable en 2017.
- Le bilan est varié dans les **pays émergents et les pays en développement** qui représentent encore plus de 70% de la croissance mondiale. Leur activité - ralentie pour la cinquième année consécutive - est marquée par de profondes récessions au Brésil et en Russie, alors que le Mexique, l'Inde et les pays du sud-est Asiatique continuent à être bien orientés.
- L'économie mondiale reste exposée à des risques qui sont liés aux «**grandes transitions économiques**» en cours: ralentissement généralisé dans les pays émergents, rééquilibrage de l'économie chinoise vers un nouveau modèle de croissance, repli des cours des produits de base, net recul de la croissance du commerce mondial et normalisation progressive des conditions monétaires exceptionnellement accommodantes aux Etats-Unis.
- Tous ces phénomènes ont un retentissement à travers le monde. Les vulnérabilités se sont accentuées, engendrées par un flux de capitaux volatils, une escalade substantielle des **conflits géopolitiques**, des afflux de réfugiés, des chocs provenant du terrorisme et de l'éventualité d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Simultanément, la volatilité des marchés financiers et l'aversion pour le risque ont augmenté et durci les conditions financières.

II – RISQUES ET DÉFIS MAJEURS

Rôle capital des pays émergents :

Nouveau partenariat mondial pour la croissance

Le thème fondamental de ce 21^{ème} siècle réside dans l'importance grandissante des pays émergents pour l'économie mondiale et les pays avancés.

- Les pays émergents sont peuplés de **6 milliards d'habitants**. Ceci représente **85% de la population mondiale, laquelle comptait 7.4 milliards début 2016**, et à laquelle s'ajouteront **83 millions d'ici la fin de l'année**. Le processus de mondialisation devra faire face au défi de la création de plus de 700 millions d'emplois pour accompagner la croissance démographique d'ici 2030.
- Pour bien mesurer l'impact : les pays émergents forment un groupe d'environ 30-50 pays en phase de transition, ni trop riches ni trop pauvres, peu fermés aux capitaux étrangers, dont les systèmes réglementaires et financiers ne sont pas encore parvenus à une pleine maturité. Ces pays présentent une incroyable diversité – **culturelle, géographique et économique**. Ces pays ne peuvent donc être considérés comme un bloc monolithique.
- **Bouleversement démographique**
 - Ce bouleversement démographique dessine une trajectoire sans précédent dans l'Histoire, essentiellement tirée par l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie. Le centre de gravité de la population mondiale continue de se déplacer vers les régions en développement, et des zones rurales vers les **zones urbaines**. Plus de la moitié des individus dans le monde vit aujourd'hui dans les villes, contre 30% en 1950, et ils seront probablement deux tiers en 2050.
 - **Zones urbaines : Villes puissantes**
 - Aujourd'hui, le monde compte **29 mégapoles** (agglomérations de plus de **10 millions d'habitants**). L'ONU a récemment créé le concept de «**métapoles**», agglomérations de plus de **20 millions d'habitants**. Il en existe huit en 2015 : Tokyo en tête, suivie de Delhi, Shanghai, Sao Paulo, Mumbai, Mexico, Beijing et Osaka. Ces 6 milliards d'habitants des pays émergents comptent plus que jamais pour l'économie mondiale à en juger par les liens du commerce, de la finance, de l'économie, de la géopolitique et des simples relations humaines vécues au quotidien.
 - Ces pays représentent actuellement près de **60% du PIB mondial**, contre à peine 50% il y a encore une dizaine d'années. Après la crise de 2008, ils contribuaient à plus de 80% à la croissance mondiale, ce qui a également permis de sauver beaucoup d'emplois dans les pays avancés. C'est aussi aux pays émergents qu'il faut attribuer en grande partie le net recul de la pauvreté à l'échelle mondiale.
 - À elle seule, la Chine a sorti plus de 600 millions de personnes de la pauvreté durant les trois dernières décennies. Cependant, **après plusieurs années de réussite**, les pays émergents dans leur ensemble se heurtent à une **dure et nouvelle réalité**. Les taux de croissance sont en baisse, les flux de capitaux se sont inversés et les perspectives à moyen terme se sont fortement détériorées. Pour le court terme, le **repli de croissance**, l'ampleur des sorties de capitaux et les récentes baisses des marchés boursiers sont source de préoccupation.
 - D'après le Fonds monétaire international (FMI), la vitesse de convergence des pays émergents et des pays en développement vers les niveaux de revenu des pays avancés **sera ralentie de 2/3** des prévisions. Cela porte atteinte aux pays émergents eux-mêmes, mais également aux pays avancés qui y trouvent des débouchés pour leurs investissements et leurs produits. D'où le risque d'un creusement des inégalités et d'une aggravation du protectionnisme et du populisme. Pour toutes ces raisons, il faut un nouveau «**partenariat pour la croissance**». Les pays émergents et les pays avancés doivent jouer leur rôle moteur, facteur indispensable pour promouvoir une convergence plus rapide et plus durable.

- Les évolutions de l'espérance de vie et les phénomènes liés à l'urbanisation et aux migrations auront d'importantes conséquences sociales, politiques et environnementales. Les retombées du changement climatique influent sur les prix alimentaires, la stabilité politique et la santé publique.
- Suite à la Conférence de Paris sur le climat «COP21» en décembre 2015, près de USD 90'000 milliards pourraient être investis dans les infrastructures durant les quinze prochaines années, particulièrement dans les pays émergents et en développement qui connaîtront une **énorme poussée de l'urbanisation**. Les risques liés à ces investissements devront être contrôlés, afin d'éviter de perpétuer des structures de transport et d'énergie à fortes émissions de gaz carbonique dans ces mégalo-poles.

Défis majeurs

Les pays émergents sont déterminés à se hisser au niveau des comparateurs plus riches. Cependant, la délicate conjoncture actuelle rend ce rattrapage d'autant plus difficile, ce qui amène aux principaux défis.

- **Premièrement - La transition de la croissance chinoise.** La Chine délaisse le modèle économique basé sur l'investissement et l'industrie manufacturière, au profit de la consommation et des services. Elle a engagé un ambitieux rééquilibrage de son économie – pour passer de l'industrie aux services, des marchés cibles étrangers aux marchés cibles domestiques et de l'investissement à la consommation. Par conséquent, elle évolue vers un système financier davantage orienté sur le marché libre (par opposition à un système dirigiste d'état).
- Ces réformes sont un processus nécessaire qui à long terme conduira à une croissance plus durable, dans l'intérêt de la Chine et de l'ensemble de la planète. A court terme, cependant, elles entraînent un ralentissement de la croissance qui se propage au reste du monde par le truchement du commerce extérieur et du tassement de la

demande de matières premières, et dont les effets sont amplifiés par les marchés financiers.

- **Deuxièmement - Le repli des cours des matières premières.** Les cours du pétrole et des métaux ont chuté d'environ deux tiers depuis les maxima observés ces dernières années. Plusieurs pays émergents exportateurs de produits de base sont donc mis à rude épreuve et certaines monnaies ont accusé de fortes dépréciations.
- **Troisièmement - L'existence de politiques monétaires asynchrones des banques centrales.** La Réserve fédérale (Fed) a relevé les taux d'intérêt face au raffermissement de l'économie américaine, tandis que d'autres pays avancés se sont abstenus ou sont allés en sens inverse. Cela a contribué à une **appréciation du dollar US** qui pèse lourdement sur les finances des entreprises des pays émergents, fortement endettées en dollars, en particulier dans le secteur énergétique. Il s'ensuit que quiconque –banques ou États– détient des créances sur ce type d'entreprises risque de s'exposer à des pertes. À noter que depuis douze mois, les **dépréciations des monnaies émergentes contre dollar** sont de l'ordre de 50% dans certains cas.
- Depuis plusieurs années, les pays avancés s'appuient principalement sur leur politique monétaire pour maintenir les taux d'intérêt à un très faible niveau. Cela a été vital pour contribuer à sortir de la crise financière de 2008. Mais les banques centrales ne peuvent pas être les seules à agir. Les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire doivent également utiliser la politique budgétaire pour relancer leur économie, en finançant une mise à niveau fort nécessaire des infrastructures publiques.

III – MESURES À METTRE EN PLACE POUR RELANCER LA CROISSANCE : RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Pays émergents

- Les problèmes immédiats à traiter sont centrés sur les **pays exportateurs de matières premières**, dont les déficits se creusent et subissent des tensions grandissantes en matière de change. Ces pays pourraient atténuer leur **ajustement budgétaire** en rehaussant l'efficacité de la dépense, en renforçant les institutions budgétaires et en **augmentant les recettes hors matières premières**. Par ailleurs, une plus grande flexibilité du régime de change peut également les aider à amortir l'impact des chocs exogènes.

- Dans de nombreux cas, les pays émergents devront aussi intensifier l'utilisation d'«**outils macroprudentiels**» pour **maîtriser les risques pesant sur le secteur financier**, soit en assurant un suivi de l'endettement en devises de certaines de leurs principales entreprises, soit en limitant les retombées de la forte expansion du crédit que beaucoup de pays ont connu durant ces dernières années.

Pays avancés

- Face aux modestes perspectives de croissance, les pays avancés doivent continuer d'accompagner la demande à la faveur d'une politique monétaire accommodante et maintenir des taux d'intérêt à un très faible niveau, ce qui était vital pour contribuer à sortir de la crise de 2008. Parallèlement aux actions des Banques centrales, les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire doivent également utiliser la politique budgétaire pour relancer leur économie.

- En définitive, les pays émergents et les pays avancés doivent gérer les grandes questions économiques ensemble pour doper la croissance potentielle et promouvoir la convergence durable des revenus.

- Deux priorités: *D'abord, innover davantage et mieux* – en levant les obstacles à la concurrence,

en allégeant les formalités administratives, en encourageant la mobilité de la main d'œuvre et en investissant davantage dans l'éducation et la recherche. Cela permettra de donner libre cours aux énergies créatrices et contribuera à mobiliser l'investissement privé à l'appui d'idées nouvelles et utiles.

- *Ensuite – faciliter un plus grand partage des technologies* entre les pays avancés et leurs homologues émergents. Cela nécessiterait de trouver un meilleur équilibre entre la protection de la propriété intellectuelle et la diffusion des technologies. Les pays émergents devraient revoir leur conception de la protection des brevets. En même temps, dans les pays avancés, les idées sont parfois trop protégées.

- Il y a un autre vecteur permettant de faciliter le partage des technologies et du savoir-faire: l'investissement direct étranger (IDE). En pourcentage du PIB, l'IDE à destination des pays émergents et en développement est aujourd'hui nettement inférieur à ce qu'il a été pendant la période 2000–06. Il s'agit donc davantage de faire sauter les obstacles à l'IDE et de remplacer les capitaux spéculatifs par des investissements à long terme.

- Parallèlement, il s'agit de promouvoir le partage de technologie en encourageant les **réformes commerciales**. Pendant au moins trois décennies, avant l'éclatement de la crise financière de 2008, **les échanges commerciaux internationaux** ont régulièrement augmenté deux fois plus vite que l'économie mondiale. A l'heure actuelle, leur rythme d'expansion est égal ou inférieur à celui de l'économie mondiale. Outre les effets de la situation en Chine, cela tient au ralentissement de la libéralisation commerciale auquel nous avons assisté ces dernières années.

- Les pays avancés comme les pays émergents doivent entre autre mettre en œuvre et achever le **programme mondial de réforme réglementaire** – indispensable pour rendre le système financier mondial plus résilient. D'une part, il s'agit de

prendre des mesures complémentaires pour assainir rapidement les bilans dans le secteur privé et l'endettement du secteur public. D'autre part, il faut mener à bien l'union bancaire de l'UE, en mettant en place un mécanisme commun de garantie des dépôts et transformer le secteur bancaire parallèle en source stable de financement.

Au niveau mondial

Réforme de deux éléments du système monétaire international : les flux de capitaux et le dispositif mondial de sécurité. Par système monétaire international, il faut comprendre les règles et les conventions qui régissent les taux de change, les mouvements de capitaux internationaux, les réserves et les dispositifs officiels qui permettent aux pays de se procurer des liquidités en cas de difficultés – nommé dispositif mondial de sécurité financière.

Plus grande sécurité des flux de capitaux

- Pour renforcer le système monétaire, il faut donc prévoir une structure qui permette une plus grande sécurité des flux de capitaux qui ont considérablement augmenté ces quarante dernières années. Entre 1980 et 2007 par exemple, les flux de capitaux internationaux ont été multipliés par plus de 25, alors que le commerce mondial est devenu huit fois plus important.
- Sous un angle positif, cela a permis une augmentation de l'investissement dans un grand nombre de pays émergents qui ont besoin de capitaux étrangers pour financer leur développement. En revanche, cela s'est aussi accompagné d'épisodes de **forte volatilité des flux de capitaux**, ce qui a engendré des tensions financières dans les pays émergents et provoqué des contrecoups dans les pays avancés.
- Par conséquent, les pays gagneraient à un accroissement des flux de capitaux à long terme sous forme de participations. Dans les pays d'origine, le cadre de supervision pourrait être adapté de manière à garantir le maintien de niveaux prudents de fonds propres pour couvrir les flux à court terme créateurs d'endettement.

Renforcement du dispositif mondial de sécurité financière

- Outre une plus grande sécurité des flux de capitaux, pour être plus solide, le système monétaire international doit comporter un dispositif mondial adéquat de **sécurité financière** – pour permettre l'**accès aux ressources financières en période de crise ou de difficulté**. Le dispositif de sécurité englobe les **réserves de change des pays**, les **accords monétaires** entre banques centrales (lignes de crédits réciproques), les arrangements financiers régionaux et le FMI.
- Ce processus s'est étoffé depuis la crise financière de 2008, mais il est aussi devenu plus fragmenté et asymétrique. Un grand nombre de pays émergents n'ont pas **accès aux lignes de crédit réciproques des banques centrales des pays avancés**. Cela est problématique, car les pays émergents ont nécessairement besoin des monnaies des pays avancés pour leurs transactions commerciales et financières.
- De nombreux pays en développement se sont constitués d'importants **volants de sécurité sous forme de réserves de change**. Pendant de nombreuses années, les capitaux ont circulé «vers l'amont», c'est-à-dire des pays émergents relativement plus pauvres vers les pays avancés relativement plus riches; ce qui est contradictoire dans la mesure où les rendements des capitaux devraient être plus élevés dans les pays pauvres.
- Un dispositif de sécurité renforcé aiderait à rendre moins nécessaire cette sorte d'«auto-assurance». Il libérerait ainsi du capital pour réaliser les investissements, dont le monde émergent a tant besoin dans les secteurs des infrastructures, de la santé et de l'éducation.

La nouvelle réalité économique entre les pays, est celle d'un monde hyperconnecté qui porte en lui d'immenses potentiels.

La révolution des communications est un puissant moteur de progrès qui produit une multitude d'interconnexions. Les pays émergents et les pays avancés dépendent les uns des autres et le monde dépend de leur collaboration.

La mise en œuvre décisive et efficace du programme de renforcement de la reprise mondiale représente pour notre activité de gestion de fortune un stimulant primordial d'investissement et d'opportunités.

IV – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux éléments de base de notre politique d'investissement pour la gestion d'actifs

- Notre optimisme prudent trouve sa source dans la capacité du système international d'absorber les chocs des événements naturels, géopolitiques et financiers à travers le monde. Les crises cumulées ont endurci les entreprises internationales et accru leur productivité. En effet, les sociétés diversifiées cotées en bourse ont été capables de réagir avec dynamisme aux multiples changements. C'est la **détention des valeurs réelles en actions et obligations** de ces sociétés cotées qui créent les **opportunités dans nos portefeuilles**, au cœur d'une conjoncture planétaire où l'on aspire à une plus grande prospérité.
 - **Notre équipe Recherche & Investissement unifiée** est en charge de gérer les analyses financières des divers produits d'investissements. Elle dispose d'un processus de placement qui comprend des outils techniques permettant d'identifier des sociétés dans tous les segments du marché, qu'il s'agisse de valeurs cycliques ou défensives du marché intérieur, tournées vers l'export de petites, de moyennes ou de grandes capitalisations.
- S'exposer aux meilleures entreprises via une **sélection de titres** est de la plus haute importance. La normalisation de la croissance des bénéficiaires et les valorisations offrent une bonne diversification aux investisseurs. Des opportunités d'investissements **existent dans tous les secteurs**, à tout moment, **indépendamment de la toile de fond économique**.
 - Notre politique d'investissement nous a amené à procéder à un remaniement de la pondération des classes d'actifs dans nos portefeuilles. Notre stratégie de placement vise à créer un équilibre entre la préservation du capital, la génération de revenus et la croissance durable. La construction de nos portefeuilles s'articule autour de cinq axes principaux :

Allocation monétaire

- Dans le cadre de notre objectif d'équilibrer le risque et le rendement, tout en préservant le capital, nous avons maintenu nos positions défensives en couvrant à terme l'allocation des devises hors monnaie de référence. Durant l'année, les fortes volatilités provoquées par la crise de l'euro, les incertitudes budgétaires américaines et les conséquences sur les monnaies émergentes ont pu être évitées au travers des couvertures à terme « hedge » USD, EUR, CHF et GBP. La tendance d'appréciation du USD et du CHF demeure contre les principales monnaies, notamment contre celles des pays émergents qui dans certains cas ont subi une dévaluation de plus de 50%.

Protection du capital

- En 2015, les politiques divergentes des Banques centrales (entre injections continues de liquidités de la Banque Centrale Européenne (BCE) et la mise en application de la normalisation des taux d'intérêts de la Fed) ont secoué le marché obligataire et agité violemment les bourses mondiales. La situation financière dans les pays émergents, suite à la sortie massive de capitaux, perturbe également les marchés. Dans ce contexte, l'or a subi de fortes baisses et volatilités, mais garde son statut de valeur refuge, essentiellement contre les monnaies émergentes.

- Notre allocation en once métal argent et en once d'or, avec des fonds actions de sociétés liées à l'exploitation minière a été révisée. Depuis début 2016, les fonds actions aurifères et l'once d'or ont rebondi, se replaçant en phase de consolidation.

Marchés obligataires

- Marqués par une **forte volatilité** en 2015 et un 1^{er} trimestre 2016 sans relief, les marchés ont ensuite connu plusieurs phases de consolidation, d'une part sous l'effet du ralentissement conjoncturel en Chine et d'autre part des anticipations de resserrement monétaire aux Etats-Unis.

- Dans ce contexte mouvementé, les **taux d'intérêt** dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) **demeurent néanmoins baissiers**, résultat d'une politique monétaire ultra-accommodante de la majorité des Banques centrales, excepté de la Fed. En quête de rendements attrayants dans un environnement de taux bas, les investisseurs n'ont eu d'autres choix que d'assumer davantage de risque de crédit ou de duration.

- En 2015, notre Comité d'investissement a recommandé d'appliquer cette stratégie de placement, privilégiant les signatures privées de seconde catégorie ou en rallongeant au maximum les maturités, principalement pour les investissements en euro. L'assouplissement monétaire non-conventionnel de la BCE justifie cette approche audacieuse en matière de duration.

- Sur l'ensemble de l'année, nous avons conservé une **pondération prudente** vis-à-vis des signatures du secteur de l'énergie et des matières premières. Pour 2016, cette stratégie devrait être maintenue à l'exception de l'allocation sectorielle légèrement plus orientée vers des secteurs des ressources naturelles, comme celui du pétrole ou des métaux de base. Aussi, nous cherchons à constituer les premiers investissements en la dette indexée à l'inflation, notamment en dollar US. Les anticipations d'inflation sont à des niveaux bas record.

Bourses internationales

- **Au cours du 1S-2015**, les actions et fonds actions ont été **soutenus par les diverses injections de liquidités** des Banques centrales et permis la reprise de confiance des investisseurs. La résolution du conflit grec a aussi apporté un certain soulagement aux actions des pays développés. Dès juillet 2015, les **indices boursiers** affichaient alors leur **plus haut niveau depuis la crise de 2008**. Dès le **2S-2015**, un retournement inattendu de tendance à la baisse est survenu. Le ralentissement de la croissance chinoise et brésilienne a brutalement fait flancher les actions émergentes.

- Les craintes d'un effet de propagation sur les économies développées ont fini par contaminer les bourses mondiales, engendrant ainsi le **« lundi noir »** du 24 août 2015. Les places asiatiques ont tout d'abord été malmenées; la Chine a affiché la perte la plus sévère. Contaminés par ce **vent de panique**, le S&P500, le Nasdaq et la bourse européenne ont suivi le même chemin. L'autre événement imprévu fut en septembre, par la décision de la Fed de retarder la montée des taux d'intérêt jusqu'au mois de décembre, propulsant ainsi le dollar US à son plus haut niveau. Les indices mondiaux n'ont pas réussi à retracer les pertes engendrées suite à cette journée noire et ce, malgré les annonces de la Banque de Chine sur des politiques d'assouplissement monétaires.

- **Lors de cette seconde partie de l'année et jusqu'à février 2016**, face aux remous des places boursières internationales, les **actions mondiales** ont subi une très forte volatilité, engendrant une **baisse de plus de 20%**, par rapport à leur plus haut niveau atteint en juillet 2015. Les investisseurs ont été amenés à diminuer les allocations en actions.

- Dès mars 2016, les indices boursiers rebondissent tenant compte du potentiel de redressement au niveau des pays émergents. Les valorisations actuelles et les bénéfiques anticipés des sociétés redeviennent attrayantes pour une consolidation à moyen terme.

Le **rebond amorcé** par les actions émergentes au 1T-2016 mérite d'être suivi avec attention, car il pourrait marquer la fin d'une longue période de sous-performance. L'accélération de la croissance courant 2016 aura des répercussions positives pour les marchés financiers.

Fonds Traditionnels et Alternatifs

- Composante essentielle dans la construction de nos portefeuilles, en raison de leur contribution à une diversification des rendements et de leur capacité à dégager de la performance dans différentes phases de marché. En 2015, nous avons procédé à une augmentation de nos positions d'investissement par une sélection élargie de fonds traditionnels et alternatifs pour les portefeuilles avec un mandat de gestion «Croissance» ou «Dynamique». En outre, nous avons significativement agrandi notre monitor list de fonds afin de diversifier notre offre.
- Au cours de la première partie de l'année 2015, les fonds traditionnels ont contribué positivement à la performance des portefeuilles, puis à partir de l'été et en réponse à une volatilité de plus en plus importante, nous avons augmenté les allocations dans les fonds alternatifs, afin de bénéficier de leur plus basse corrélation avec les marchés. En 2015 nous avons également restructuré nos 3 fonds internes, en les domiciliant au Luxembourg.

Dans ce contexte, Hyposwiss a réalisé une performance cumulée solide pour les portefeuilles de ses investisseurs locaux et internationaux. Tout au long de l'année 2015 et début 2016, dans le cadre de son activité de gestion de fortune, la Banque a contribué à la stabilité et à la hausse de performance des actifs clients gérés, en diversifiant les fonds traditionnels et en augmentant les fonds alternatifs afin de mieux se décorrélérer avec la volatilité des marchés boursiers. Les portefeuilles modèles diversifiés en euro et en dollar de la gestion centralisée ont réalisé une surperformance par rapport à leur indice de référence.

V - NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS SUR LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

- En Suisse, comme dans d'autres pays, le secteur de la finance compte parmi les secteurs les plus réglementés de l'économie. La réglementation en vigueur dans ce secteur détermine, dans une large mesure, l'attractivité d'une place financière. La réglementation bancaire vise avant tout à protéger les clients des banques et à garantir la sécurité et la stabilité du système financier. L'actualisation et la concrétisation des dispositions en matière de **protection des investisseurs** ainsi que l'équivalence avec les directives européennes sont primordiales pour que le marché financier suisse reste compétitif au niveau international.
- L'environnement économique reste complexe pour l'ensemble des établissements financiers qui travaillent dans un secteur d'activité de plus en plus transparent. Non seulement les taux d'intérêt négatifs, le cours élevé du franc suisse et les incertitudes géopolitiques influencent la marche des affaires, mais également le nombre grandissant d'initiatives réglementaires et leurs durcissements pèsent fortement sur la situation, tel que : la mise en œuvre de l'EAR (échange automatique de renseignements), les nouvelles obligations de diligence et les exigences plus sévères en matière de fonds propres. Toutefois, au cours de 2015, **Hyposwiss a su relever ces défis en générant des résultats opérationnels solides.**
- Avec une réglementation plus précise, la place financière suisse confirme sa réputation en tant que label de qualité et se place à la hauteur des exigences internationales pour rester compétitive, en vue de relever les défis exigeants d'une activité d'Asset Management. Dans cette logique, les banques suisses se sont prononcées en faveur de la conformité fiscale, dans le but de régulariser les actifs existants et à l'avenir acquérir et gérer des avoirs déclarés, tenant compte des risques liés à la gestion transfrontière. Le renforcement de l'équipe «Legal & Compliance» permet d'assurer par des experts confirmés en continu la mise en application, le suivi et l'anticipation des réglementations bancaires.

Horizon 2020 : Réglementation, numérisation et industrialisation

- Tout en continuant à tabler sur des réglementations toujours plus nombreuses, les banques suisses reconnaissent que la **numérisation du secteur financier et l'industrialisation des processus d'affaires** ont aussi des répercussions fondamentales sur la stratégie, les modèles et les processus d'affaires.
- La numérisation du secteur financier représente un moyen d'étendre les **canaux de distribution** et constitue un élément clé de l'interface client. Ce système facilite en partie l'entrée sur le marché de concurrents externes à la branche et entraînera probablement une réduction de la fidélité des clients, très marquée dans le passé. D'autre part, les banques doivent conserver la maîtrise de l'interface client dans un monde de plus en plus mobile et individuel, et savoir également mieux l'exploiter à l'avenir. Les thèmes de l'industrialisation et du sourcing sont, à juste titre, considérés par les banques, comme une nécessité stratégique importante. La centralisation, la normalisation et l'automatisation sont des points clés de ce processus.

VI – RÉALISATIONS DU GROUPE HYPOSWISS

Actifs clients au 31.03.2016: CHF 4.2 mias
Actifs clients au 31.12.2015: CHF 3.2 mias
Bilan: CHF 534 mios
Fonds propres: CHF 41.2 mios
Bénéfice: CHF 271'000

- Le bilan au 31 décembre 2015 s'élève à CHF 534 mios, (CHF 583 mios au 31.12.2014). Les fonds propres consolidés de Hyposwiss atteignent CHF 41.2 mios au 31.12.2015. Le degré de couverture des fonds propres s'élève à 292%; soit un ratio CET1 (Common Equity Tier 1) de 23.4%, supérieur au ratio réglementaire minimum requis par la FINMA de 10.5%. Notre forte capitalisation est maintenue et présente un excédent de fonds propres de CHF 25.8 mios.

- Les évolutions en relation avec les thèmes du **secret bancaire, du renforcement continu de la transparence fiscale et de l'échange automatique de renseignements EAR** à venir, Hyposwiss est néanmoins parvenue à compenser la majorité des flux sortants de capitaux par l'entrée de nouveaux fonds.
- En 2015 le montant des **actifs clients** auprès de Hyposwiss, avec mandat de gestion, de conseil et administré, a ainsi atteint au **CHF 3.2 milliards**, par rapport à CHF 3.4 milliards en 2014. **En mars 2016, ce total des actifs clients s'élève à CHF 4.2 mias.** Cette augmentation significative fait suite à l'achat d'actifs clients d'IDBS et tient compte de l'évolution des marchés boursiers ainsi que de la performance solide des portefeuilles.

Pression constante sur les rendements

- Le **niveau historiquement bas des taux d'intérêt et le franc fort** ne favorisent pas particulièrement le secteur bancaire. De nombreux investisseurs demeurent sur la défensive, ce qui réduit le volume des transactions et celui des commissions de gestion. Les exigences réglementaires plus strictes introduites, suite à la crise financière, entraînent des frais supplémentaires lors de leur mise en œuvre. En conséquence, les actifs clients investis enregistrent en moyenne des marges plus faibles.
- Toutefois, l'activité de base de Hyposwiss a pu évoluer de manière positive en générant de solides résultats opérationnels. Le fait que nous soyons parvenus à contenir la réduction des marges joue un rôle important dans notre vision optimiste. En 2015 **le ratio coûts/revenus a diminué** grâce aux effets de synergie et d'économie générés par le regroupement sur un seul site et sur une seule plate-forme informatique l'ensemble des activités de Hyposwiss Private Bank Genève SA. Cette unification a permis une **nette diminution des charges d'exploitation de CHF 6.3 mios** par rapport à l'exercice précédent.

- Le **résultat consolidé** au 31 décembre 2015 présente un **bénéfice** de **CHF 271'000**, tenant compte des frais d'intégration et d'une dissolution partielle de la réserve pour risques bancaires généraux. Pour Hyposwiss, les coûts d'intégration suite aux acquisitions ont influencé significativement les résultats. Les **coûts extraordinaires non récurrents** impactent négativement le résultat du groupe à hauteur de CHF 1.9 mios.
- Les **résultats positifs des sociétés financières de gestion** dont les participations sont détenues par Hyposwiss (Mirelis Advisors SA – Monaco Asset Management SAM – Stavanger Asset Management Ltd) contribuent à l'accroissement de notre rentabilité.
- La structure de notre bilan est conservatrice, avec un financement extérieur provenant entièrement des dépôts de la clientèle. Les prêts accordés aux clients sont essentiellement sous forme de prêts Lombard et couverts plus de deux fois par les dépôts de la clientèle. Hyposwiss applique une gestion du risque dynamique et globale, ainsi que de stricts principes de gouvernance. Pour 2016, nous anticipons que nos activités continueront à dégager des résultats positifs, conformes au budget.

CONCLUSION

- La synergie au sein de Hyposwiss Private Bank Genève SA – comprenant nouvellement les actifs clients de IDB (Swiss) Bank Ltd – est synonyme pour nous tous de pérennité, fiabilité, stabilité et croissance. L'intégration des ressources fusionnées : Mirelis InvesTrust SA, Atlas Capital SA et IDB (Swiss) Bank Ltd consolide la Banque. Nous sommes convaincus que ces fusions constituent une étape importante pour renforcer notre compétitivité financière, dans un environnement en profonde mutation.
- Hyposwiss perpétue ainsi sa longue tradition de savoir-faire au service de sa clientèle nationale et internationale, par le biais de standards de

qualité élevés, toujours dans une relation active de confiance personnalisée et respectueuse de la sphère privée, en conformité légale. Notre institution unifiée, entièrement consacrée à l'activité de gestion de fortune – bénéficie d'une nouvelle équipe de professionnels hautement qualifiée, compétitive, loyale et multiculturelle.

- Au niveau des **ressources humaines**, l'harmonisation des conditions d'emplois de nos 80 collaborateurs a été effectuée avec succès, accompagnée d'une fusion des plans de pension du personnel auprès de la Caisse de prévoyance «Fondation Patrimonia», dès le 01.01.2016.
- Dirigées par un leadership proactif, les équipes sont à présent soudées dans chaque département. La complémentarité des collaborateurs et la disponibilité des partenaires restent essentielles, aussi nous tenons à leur exprimer notre gratitude pour la constance de leur engagement. En réunissant nos forces et notre professionnalisme, nous continuerons à construire une banque qui se distinguera par sa performance et par la passion du métier de ses dirigeants.
- Un grand merci à tous nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Nous sommes déterminés à continuer de les servir dans un cadre de convivialité qui caractérise notre Groupe.

Niels BOM OLESEN

Directeur général

Solly S. LAWI

Président

Conseil d'administration

Rapport

D'ACTIVITÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE HYPOSWISS

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS EN 2015

Actifs clients au 31.12.2015: CHF 3.2 mias	Actifs clients au 31.03.2016: CHF 4.2 mias*
Bilan: CHF 534 mios	Fonds propres: CHF 41.2 mios
	Bénéfice: CHF 271'000

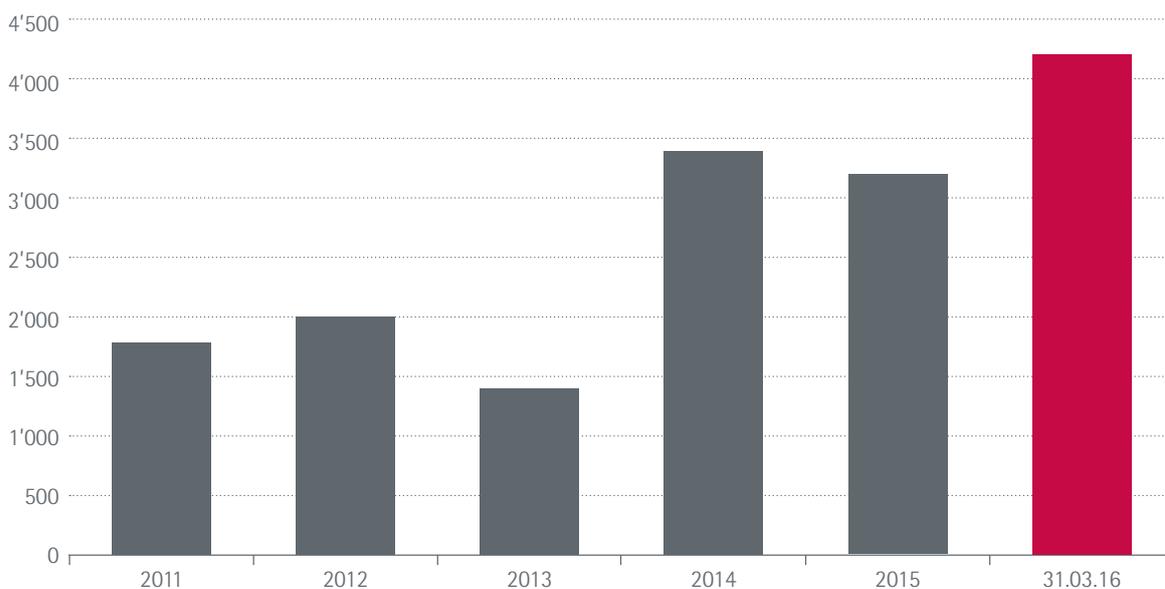
* après acquisition IDBS

ÉVOLUTION DES ACTIFS CLIENTS

En milliards CHF	2011	2012	2013	2014	2015
Hyposwiss Private Bank Genève SA	1.8	2.0	1.4	3.4	3.2
Monaco Asset Management SAM	1.4	2.1	2.3	2.5	2.5

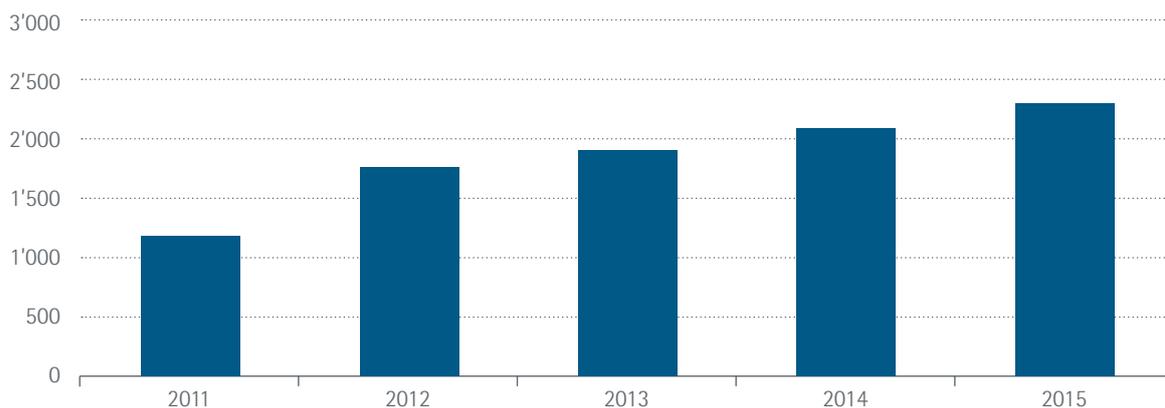
Hyposwiss Private Bank Genève SA

En mios CHF



Monaco Asset Management SAM

En mios CHF



Bilan

CONSOLIDÉ



BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Liquidités	60'345'827	88'818'872
Créances sur les banques	243'820'651	242'004'799
Créances sur la clientèle	170'448'436	207'661'311
Créances hypothécaires	7'200'000	7'200'000
Opérations de négoce	116'602	165'507
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'215'967	12'749'185
Immobilisations financières	35'435'882	12'271'426
Comptes de régularisation	5'847'454	7'107'721
Participations non consolidées	553'099	616'351
Immobilisations corporelles	2'278'486	2'342'684
Valeurs immatérielles	1'131'738	1'905'638
Autres actifs	546'626	583'329
Total des actifs	533'940'768	583'426'823
Total des créances subordonnées	-	-
- dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance	-	-
PASSIFS		
Engagements envers les banques	3'720'410	27'613'679
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	475'263'307	491'964'102
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'888'429	12'289'399
Comptes de régularisation	3'949'547	4'793'135
Autres passifs	2'313'991	1'888'914
Provisions	1'653'761	3'378'739
Réserves pour risques bancaires généraux	4'750'000	5'250'000
Capital social	27'500'000	27'500'000
Réserve issues du capital	1'685'610	1'685'610
Réserve issues du bénéfice	6'944'915	6'874'952
Réserve de change	-	-
Bénéfice consolidé	270'798	188'293
Total des passifs	533'940'768	583'426'823
Total des engagements subordonnés	-	-
-dont obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-
OPÉRATIONS HORS BILAN		
Engagements conditionnels	11'177'925	20'785'797
Engagements irrévocables	2'981'832	4'267'822
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-
Crédits par engagement	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2015

	2015 CHF	2014 CHF
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produits des intérêts et des escomptes	4'084'125	5'222'971
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	12'073	52'455
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	345'309	8'359
Charges d'intérêts	(90'835)	(658'911)
Résultat brut des opérations d'intérêts	4'350'672	4'624'874
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	1'259'332	162'000
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	5'610'004	4'786'874
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	23'707'575	25'468'660
Produit des commissions sur les opérations de crédit	86'561	147'185
Produit des commissions sur les autres prestations de service	1'235'242	1'341'019
Charges de commissions	(2'227'106)	(3'001'233)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22'802'272	23'955'631
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR	4'002'204	3'548'425
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-	(2'175)
Produit des participations	55'261	178'999
- dont provenant des participations enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence	55'261	178'999
- dont provenant des autres participations non consolidées	-	-
Autres produits ordinaires	179'191	354'186
Autres charges ordinaires	(89'880)	(183'238)
Sous-total Autres résultats ordinaires	144'572	347'772

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2015

	2015 CHF	2014 CHF
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(20'405'858)	(22'174'761)
Autres charges d'exploitation	(7'948'934)	(12'489'796)
Sous-total Charges d'exploitation	(28'354'792)	(34'664'557)
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	(1'492'320)	(1'545'310)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(1'328'076)	3'293'818
Résultat opérationnel	1'383'864	(277'348)
Produits extraordinaires	315'404	13'906
Charges extraordinaires	(1'904'015)	(9'774)
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	500'000	490'240
Impôts	(24'455)	(28'732)
Bénéfice consolidé (résultat de la période)	270'798	188'292

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	31.12.2015	
	Source de fonds CHF	Emploi de fonds CHF
FLUX DE FONDS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (FINANCEMENT INTERNE)		
Résultat de la période	270'798	-
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	-	500'000
Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	1'492'320	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	-
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	1'724'978
Délimitations actives	1'296'969	-
Délimitations passives	-	418'512
Dividende de l'exercice précédent	-	-
Flux de fonds du résultat opérationnel	3'060'087	2'643'490
FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions / capital-participation / capital de dotation, etc.	-	-
Écritures par les réserves	-	118'330
Modification des propres titres de participation	-	-
Flux des capitaux propres	-	118'330
FLUX DE FONDS DES MUTATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS, IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES		
Participations	63'252	-
Autres immobilisations corporelles	-	118'389
Valeurs immatérielles	-	535'832
Flux de fonds des investissements	63'252	654'221
FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE OPÉRATIONS À MOYEN ET LONG TERME (> 1AN)		
Immobilisations financières	-	23'164'456
OPÉRATIONS À COURTS TERME		
Engagements envers les banques	-	23'893'269
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	16'700'795
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	6'400'970
Créances sur les banques	-	1'815'852
Créances sur la clientèle	37'212'875	-
Opérations de négoce	48'905	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'533'218	-
Flux de fonds de l'activité bancaire	43'794'999	71'975'342
Liquidités	28'473'045	-
Liquidités	28'473'045	-
Total	75'391'383	75'391'383

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capitals social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
(CHF 1000)						
Capitaux propres au début de la période de référence	27'500	1'686	6'875	5'250	188	41'499
Attribution à la réserve issue du bénéfice	-	-	188	-	-188	-
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-500	-	-500
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-118	-	-	-118
Bénéfice (résultat de la période)	-	-	-	-	271	271
Capitaux propres à la fin de la période de référence	27'500	1'686	6'945	4'750	271	41'152

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

1 - INDICATION DE LA RAISON SOCIALE, DE LA FORME JURIDIQUE ET DU SIÈGE DU GROUPE

Hyposwiss Private Bank Genève SA est la maison mère du Groupe Hyposwiss (ci-après « le Groupe »). Elle détient une filiale, Mirelis Advisors SA, Genève, et des participations minoritaires au capital-actions de Monaco Asset Management SAM, Monaco et Stavanger Asset Management Ltd, Stavanger.

La filiale Mirelis Advisors SA Genève, est dédiée à la gestion de fortune de clients américains et est enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Les participations minoritaires concernent des sociétés actives dans la gestion de fortune à Monaco et en Norvège.

Le champ d'activité du Groupe comprend la gestion de patrimoine, le négoce de valeurs mobilières et les services annexes

Effectif du personnel

A fin 2015, le Groupe employait 80 personnes (74.53 à temps complet), contre 94 personnes (82.3 à temps complet) à fin 2014.

2 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION, D'ÉVALUATION ET D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Principes de base

Les présents états financiers représentent les comptes du Groupe. Ils sont présentés conformément au Code suisse des obligations, à la Loi sur les banques ainsi qu'à son ordonnance et aux Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, Groupes et conglomérats financiers (PCB). Les états financiers consolidés ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

Principes de consolidation

Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la maison mère, les entités détenues à plus de 50% des droits de vote, ainsi que les participations minoritaires sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative. La liste des participations intégrées globalement, mises en équivalence ou non consolidées figure à l'annexe 4.6.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient la majorité des voix sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les filiales sont consolidées à partir de la date du transfert effectif du contrôle et ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les participations minoritaires, détenues à raison de taux compris entre 20% et 50%, sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les participations inférieures à 20% ne sont pas consolidées mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Le 31 décembre est la date de clôture uniformément définie pour toutes les sociétés concernées par la consolidation.

Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. L'inscription au bilan de toutes les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

Conversion des monnaies étrangères et métaux précieux

Les bilans établis en monnaies étrangères des sociétés consolidées sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur à la date de clôture des comptes, à l'exception du capital, converti

aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis à des cours de change mensuels moyens. Les taux de changes utilisés pour la conversion des monnaies étrangères et des métaux précieux sont les suivants :

	31.02.2015	31.12.2014
USD	0,9896	0,9890
EUR	1,0819	1,2030
GBP	1,4671	1,5365
Once Or en USD	1063	1190

Liquidités, créances sur les banques, créances sur la clientèle et engagements au passif

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les créances jugées compromises font l'objet de corrections de valeur directement déduites de l'actif.

Opérations de négoce

Les titres et métaux précieux destinés au négoce sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours des portefeuilles destinés au négoce sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est présenté sous le résultat des opérations d'intérêts.

Instruments financiers dérivés

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les valeurs de remplacement positives ou négatives sont portées au bilan. La juste valeur découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché.

Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce ou pour le compte de la clientèle est comptabilisé à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour réduire le risque de taux et le risque de change dans le cadre de la gestion des actifs et passifs. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondant à l'opération couverte.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeurs est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si le prix du marché, qui était tombé en dessous de la valeur d'acquisition, remonte par la suite. Cette adaptation de valeurs est également comptabilisée sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les métaux précieux sont évalués au prix du marché en vigueur à la date du bilan.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Ces participations sont évaluées individuellement au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, lesquelles sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Lors de l'évaluation postérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des

amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de façon linéaire et selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, le Groupe amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements effectués selon un plan, de même que les amortissements supplémentaires, non planifiés, sont comptabilisés au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- **Matériel informatique** : maximum 3 ans
- **Autres immobilisations corporelles** : maximum 5 ans
- **Frais de rénovation des locaux** : sur la durée du bail, mais au maximum sur 8 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes à la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Si le coût total d'une acquisition est plus élevé que les actifs nets repris, la différence est considérée comme goodwill acquis et activée. Le goodwill est amorti sur une durée de 5 ans de manière linéaire.

Comptes de régularisation

Les actifs et passifs résultant de la délimitation dans le temps des intérêts et des autres rubriques de produits et charges ainsi que d'autres délimitations sont présentés dans les comptes de régularisation actifs et passifs.

Impôts

Les impôts comprennent les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés du Groupe ainsi que les attributions aux provisions pour impôts latents. Les impôts dus au titre du bénéfice courant sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

Provisions

Une provision spécifique est constituée pour tout engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable.

Les corrections de valeur individuelles sont directement déduites des rubriques correspondantes de l'actif. Les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portées au bilan à la rubrique « Provisions ».

Indications relatives au traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. Le Groupe renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et le comptabilise directement sous « Variation des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font partie des fonds propres et font l'objet d'un impôt latent.

Engagements de prévoyance

Les termes « engagements de prévoyance » désignent tous les plans, institutions et dispositions prévoyant des prestations pour la retraite, le décès ou l'invalidité des collaborateurs du Groupe.

Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans chaque institution de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) autre que les prestations de cotisations et les ajustements

relatifs. En Suisse, cet examen est réalisé sur la base des contrats, des comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant à la date de clôture la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance. Un engagement est porté au bilan dans les « Provisions » tandis qu'un avantage économique est comptabilisé dans les « Autres actifs ». La différence par rapport à la valeur correspondante de la période précédente est enregistrée par institution de prévoyance dans les « Charges de personnel ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, le Groupe constitue des provisions au passif du bilan.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Les comptes du Groupe ont été établis pour la première fois selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte des nouvelles prescriptions comptables pour assurer la comparaison. Hormis les changements résultant de l'application des PCB, aucune modification n'a été apportée aux principes d'inscription au bilan et d'évaluation.

Événements particuliers et événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement particuliers et d'événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2015.

3 - GESTION DES RISQUES

La maison mère a mis en place une politique de gestion des risques qui reprend les obligations réglementaires et précise leur application auprès des entités du Groupe. Le Conseil d'administration de Hyposwiss Private Bank Genève SA évalue annuellement l'exposition du Groupe aux risques et les mesures visant à limiter leur impact.

La politique en matière de risques de crédit et de marché est réexaminée annuellement par la Direction de la maison mère. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est régulièrement surveillé.

Un système d'information du management (MIS) permet aux membres de la Direction de la maison mère d'être informés régulièrement de la situation patrimoniale et financière du Groupe, de l'état de ses liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

Risque de crédit envers la clientèle

L'activité de crédit se limite à des avances à la clientèle contre nantissement d'actifs facilement réalisables. La valeur des sûretés est réévaluée et surveillée quotidiennement.

Risque de crédit envers les contreparties bancaires

Le Groupe sélectionne ses correspondants et privilégie les contreparties au bénéfice d'une solide assise financière.

Risques pays

Le Groupe évite d'entretenir des relations actives avec des contreparties dans un pays à risque. Les pays bénéficiant d'un rating insuffisant auprès des agences de notation sont écartés du champ d'activité. Une évaluation périodique de ces risques est effectuée et les cas concernés sont provisionnés selon des critères définis.

Risques de taux

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative au risque sur taux d'intérêts. Le Groupe est essentiellement exposé à un manque à gagner sur les placements, car les dépôts des clients ne sont pas rémunérés.

Risques de marché

Le risque de marché reflète le potentiel de perte suite à des fluctuations des cours de devises, de taux d'intérêt et des valeurs du marché des capitaux sur les positions de négoce et les positions inscrites au bilan.

Les positions de négoce sont encadrées par des limites et réévaluées sur base journalière. Le Groupe ne détient des positions de change que pour répondre aux demandes de la clientèle.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque d'incapacité du Groupe de satisfaire à ses obligations de paiement à tout moment. Chaque entité dispose d'un niveau confortable de liquidités en lien avec les exigences réglementaires.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des « risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs ». Des procédures et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques.

Compliance et risques juridiques

Le Compliance Officer de la maison mère contrôle le respect par le Groupe des dispositions réglementaires en vigueur, ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes. Le Compliance Officer veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Commentaires des méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Lorsqu'un engagement d'un client ou d'un groupe dépasse la limite octroyée, lorsqu'un compte courant est débiteur sans avoir de limite d'engagement ou lorsque la valeur de nantissement devient inférieure à l'utilisation de la limite, le département des crédits informe le chargé de relation qui doit prendre des mesures correctives, sous le contrôle du Comité de Crédit. S'il devient peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision des organes compétents compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Commentaires de l'évaluation des sûretés de crédit, en particulier des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

L'activité de crédit se limite essentiellement aux opérations de crédit lombard. Les sûretés déposées en garantie sont acceptées en nantissement à un pourcentage de la valeur de marché. Ce taux d'avance dépend de la nature, de la solvabilité et de la négociabilité des titres.

Politique d'affaires lors de l'utilisation d'instruments financiers dérivés

La majeure partie de l'activité de négoce d'instruments dérivés résulte d'opérations de change à terme effectuées à la demande de la clientèle. Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du bilan pour réduire son exposition aux risques de taux et de change. Ces opérations sont enregistrées selon les principes détaillés sous instruments financiers dérivés dans le chapitre « Principe de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan ».

4 - INFORMATIONS ET NOTES SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

4.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (CHF 1'000)

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
PRÊTS (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	-	170'060	1'758	171'818
Créances hypothécaires	7'200	-	-	7'200
-immeuble d'habitation	7'200	-	-	7'200
TOTAL DES PRÊTS (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2015	7'200	170'060	1'758	179'018
31.12.2014	7'200	207'316	4'695	219'211
TOTAL DES PRÊTS (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2015	7'200	170'060	388	177'648
31.12.2014	7'200	207'315	346	214'861
HORS-BILAN				
Engagements conditionnels	-	10'925	253	11'178
Engagements irrévocables	-	1'656	1'326	2'982
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Crédits par engagement	-	-	-	-
TOTAL DU HORS-BILAN				
31.12.2015	-	12'581	1'579	14'160
31.12.2014	-	23'310	1'744	25'054
CRÉANCES COMPROMISES	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des couvertures	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2015	1'370	-	1'370	1'370
31.12.2014	4'349	-	4'349	4'349

4.2 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (Actifs et Passifs) (CHF 1'000)

	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	-	-
- dont cotés	-	-
Titres de participation	105	145
Métaux précieux et matières premières	12	21
Autres actifs du négoce	-	-
AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
TOTAL DES ACTIFS	117	166
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-

4.3 Présentation des instruments financiers dérivés (Actifs et Passifs) (CHF 1'000)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
DEVICES/MÉTAUX PRÉCIEUX						
Contrat à terme	6'216	5'888	651'864	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2015	6'216	5'888	651'864	-	-	-
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	-	-	-	-
31.12.2014	12'749	12'289	947'818	-	-	-
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	-	-	-	-

Total après prise en compte des contrats de netting (CHF 1'000)

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2015	6'216	5'888
31.12.2014	12'749	12'289

Répartition selon les contreparties (CHF 1000)

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	2'270	3'946

4.4 Répartition des immobilisations financières (CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créance	19'379	5'443	19'554	5'544
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	19'379	5'443	19'554	5'544
Titres de participation	1'804	2'038	4'115	3'888
- dont participations qualifiées *	-	-	-	-
Métaux précieux	14'253	4'637	14'253	4'637
Immeubles	-	-	-	-
Total	35'436	12'118	37'922	14'069
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	5'549	5'443	5'612	5'544

* détention de 10% au moins du capital ou des voix

4.4.1 Répartition des contreparties selon les classes de notation de S&P (CHF 1000)

	31.12.2015
	Titres de créances Valeur comptable
De AAA à AA -	19'379
De A + à A -	-
De BBB + à BBB -	-
De BB + à B -	-
Inférieur à B -	-
Sans notation	-

4.5 Présentation des participations (CHF 1000)

	2015									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE										
Avec la valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans valeur boursière	595	19	614	-	-	-	-	(63)	551	-
AUTRES PARTICIPATIONS										
Avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans valeur boursière	2	-	2	-	-	-	-	-	2	-
Total des participations	597	19	616	-	-	-	-	(63)	553	-

4.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte (CHF 1000)

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)	Détention indirecte (en %)
INTÉGRATION GLOBALE							
Mirelis Advisors SA Genève	Gestion de fortune	CHF	1'000	100%	100%	100%	-
MISE EN ÉQUIVALENCE							
Monaco Asset Management SAM Monaco	Gestion de fortune	EUR	900	22%	22%	22%	-
Stavanger Asset Management Ltd Stavanger	Gestion de fortune	NOK	3'900	35%	35%	35%	-

Le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de modification par rapport au 31.12.2014.
La participation non consolidée est liée à la détention d'une part minime du capital de Swift.

4.7 Présentation des immobilisations corporelles (CHF 1'000)

	2015								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Software acquis séparément ou développés à l'interne	2'562	(1'494)	1'068	-	536	-	(344)	-	1'260
Autres immobilisations corporelles	10'617	(9'342)	1'275	-	118	-	(375)	-	1'019
Objets en "leasing" financier :									
- dont immeubles à l'usage de la banque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont autres immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	13'179	(10'836)	2'343	-	654	-	(719)	-	2'278

Le Groupe n'a pas conclu de leasing opérationnel durant l'exercice en cours

4.8 Présentation des valeurs immatérielles (CHF 1'000)

	2015							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Influences d'une modification du périmètre de consolidation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Goodwill	2'792	(886)	1'906	-	-	-	(774)	1'132
Patentes	-	-	-	-	-	-	-	-
Licences	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des valeurs immatérielles	2'792	(886)	1'906	-	-	-	(774)	1'132

4.9 Répartition des autres actifs et autres passifs (CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Compte de compensation	-	-	-	-
Taxes et impôts indirects	39	146	682	1'027
Compte de règlement	-	-	1'140	-
Contrats assurances employés	489	413	489	413
Actifs et passifs divers	19	24	3	449
Total	547	583	2'314	1'889

4.10 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (CHF 1'000)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
ACTIFS NANTIS / CÉDÉS				
Créances sur les banques	3'430	-	5'500	-
Immobilisations financières	19'292	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Total des actifs nantis / cédés	22'722	-	5'500	-
Actifs sous réserve de propriété	-	-	-	-

Les actifs mis en gage auprès de contreparties bancaires représentent les dépôts de marge en lien avec les instruments dérivés.

4.11 Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

Le Groupe n'a pas d'engagement envers les propres institutions de prévoyance professionnelle.

Les institutions de prévoyance ne détiennent pas d'instruments de capitaux propres de la banque.

4.12 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a. Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Aucune réserve de contribution de l'employeur n'existe au 31 décembre 2015 (idem en 2014).

b. Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

Il existe trois plans de prévoyance au sein du Groupe, suite aux regroupements opérés au cours des précédentes années. Le Groupe n'a pas transféré auprès d'une seule institution de prévoyance en Suisse les plans propres à chaque entité reprise.

Pour chaque plan de prévoyance, le Groupe détermine si le degré de couverture et la situation particulière de l'Institution de prévoyance peut conduire à un avantage ou à un engagement économique. L'appréciation repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance et les informations transmises par celles-ci sur l'évolution de leur situation financière en 2015.

	Excédent / Insuffisance de la couverture au 31.12.2015	Part économique du groupe financier		Modification de la part économique	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2015	31.12.2014			31.12.2015	31.12.2014
					CHF	CHF	CHF
Fondation collective de prévoyance (La Bâloise)	-	-	-	-	766'418	766'418	984'165
Plan de prévoyance (CIEPP)	12%	-	-	-	600'904	600'904	686'112
Plan de prévoyance complémentaire (Profond)	6%	-	-	-	172'894	172'894	213'380

4.13 Présentation des produits structurés émis

Le groupe n'émet pas de produits structurés.

4.14 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence (CHF 1'000)

	État à la fin de l'année précédente	Modification de l'affectation (nouvelles affectations)	Utilisations conformes au but	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provision pour impôts latents	1'750	-	-	-	-	-	(125)	1'625
Provision pour autres risques d'exploitation	220	-	(206)	-	-	-	-	14
Autres provisions	1'409	-	(1'397)	-	-	3	-	15
Total des provisions	3'379	-	(1'603)	-	-	3	(125)	1'654
Réserves pour risques bancaires généraux	5'250	-	-	-	-	-	(500)	4'750
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	4'349	-	(1'531)	(233)	44	-	(1'259)	1'370
-dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	4'349	-	(1'531)	(233)	44	-	(1'259)	1'370
-dont corrections de valeur pour risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

4.15 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs (CHF 1'000)

Néant

4.16 Créances et engagements envers les parties liées (CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	8'514	8'195	3'881	3'373
Société du groupe	42	89	-	-
Société liées	-	-	541	506
Affaires d'organes	122	664	262	121

Des garanties totalisant CHF 19'879 (CHF 533'311 en 2014) ont été émises par Hyposwiss Private Bank Genève SA pour le compte de sociétés liées, de participants qualifiés et d'organes.

Les conditions appliquées aux opérations avec les parties liées sont conformes aux conditions du marché.

4.17 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (CHF 1'000)

	À vue	Démonçable	Échu				Immobilisé	Total
			D'ici à 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Liquidités	60'346	-	-	-	-	-	-	60'346
Créances sur les banques	241'406	-	2'333	82	-	-	-	243'821
Créances sur la clientèle	53'930	-	96'412	20'106	-	-	-	170'448
Créances hypothécaires	-	-	-	5'000	2'200	-	-	7'200
Opérations de négoce	117	-	-	-	-	-	-	117
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'216	-	-	-	-	-	-	6'216
Immobilisations financières	15'967	-	-	11'978	2'029	5'462	-	35'436
Total 31.12.2015	377'982	-	98'745	37'166	4'229	5'462	-	523'584
Total 31.12.2014	423'509	-	47'426	68'753	25'588	5'596	-	570'871
FONDS ÉTRANGERS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Engagements envers les banques	3'720	-	-	-	-	-	-	3'720
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	475'263	-	-	-	-	-	-	475'263
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'888	-	-	-	-	-	-	5'888
Total 31.12.2015	484'871	-	-	-	-	-	-	484'871
Total 31.12.2014	517'731	-	7'068	7'068	-	-	-	531'867

4.18 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile
(CHF 1'000)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
ACTIF				
Liquidités	60'346	-	88'819	-
Créances sur les banques	183'998	59'822	163'959	78'046
Créances sur la clientèle	11'739	158'709	13'658	194'004
Créances hypothécaire	7'200	-	7'200	-
Opérations de négoce	12	105	13	153
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'989	3'227	7'975	4'774
Immobilisations financières	19'715	15'721	10'055	2'216
Comptes de régularisation	5'574	274	6'747	360
Participations non consolidées	-	553	-	616
Immobilisations corporelles	2'278	-	2'343	-
Valeurs immatérielles	1'132	-	1'906	-
Autres actifs	547	-	583	-
Total des actifs	295'530	238'411	303'258	280'169
PASSIFS				
Engagements envers les banques	380	3'340	25'408	2'205
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	96'030	379'233	79'062	412'902
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'403	2'486	10'221	2'068
Comptes de régularisation	3'875	74	4'779	15
Autres passifs	2'314	-	1'889	-
Provisions	1'654	-	3'379	-
Réserves pour risques bancaires généraux	4'750	-	5'250	-
Capital social	27'500	-	27'500	-
Réserve issue du capital	1'686	-	1'686	-
Réserve issue du bénéfice	6'945	-	6'875	-
Réserve de change	-	-	-	-
Bénéfice consolidé	271	-	188	-
Total des passifs	148'808	385'133	166'237	417'190

4.19 Répartition du total des actifs répartis par pays ou groupes de pays (principe de domicile) (CHF 1'000)

ACTIFS	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	295'530	55.35%	303'258	51.98%
Europe	117'204	21.95%	104'799	17.96%
Amérique centrale	76'238	14.28%	67'304	11.54%
Amérique du Nord	31'658	5.93%	65'052	11.15%
Asie	4'864	0.91%	15'150	2.60%
Autres	8'447	1.58%	27'864	4.78%
Total des actifs	533'941	100.00%	583'427	100.00%

4.20 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (CHF 1'000)

Notation selon les tables de correspondance de la FINMA	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2015	
	En milliers de CHF	Part en %
1 Et 2	106'650	44.73%
3	7'775	3.26%
4	82'213	34.48%
5	2'166	0.91%
6	1'284	0.54%
7	585	0.25%
Sans notation	37'738	15.83%
Total	238'411	100.00%

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA dans ses tables de correspondance destinées au calcul des exigences de fonds propres réglementaires. Le rating fourni par l'agence de notation "Standard Et Poor's" a été retenu.

4.21 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (CHF 1'000)

ACTIF	CHF	USD	EUR	AUTRES
Liquidités	59'859	73	330	84
Créances sur les banques	33'420	121'631	71'264	17'505
Créances sur la clientèle	14'525	61'645	41'077	53'201
Créances hypothécaire	7'200	-	-	-
Opérations de négoce	7	97	1	12
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'598	1'343	230	2'045
Immobilisation financières	5'463	15'368	32	14'573
Compte de régularisation	5'542	126	71	109
Participations non consolidées	2	-	411	140
Immobilisations corporelles	2'278	-	-	-
Valeurs immatérielles	1'132	-	-	-
Autres actifs	547	-	-	-
Total des actifs bilantaires	132'573	200'283	113'416	87'669
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	210'987	267'742	110'254	62'864
Total des actifs	343'560	468'025	223'670	150'533
PASSIFS				
Engagements envers les banques	49	2'768	572	331
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	77'578	188'409	139'038	70'238
Engagements résultant des opérations de négoce	-	-	-	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	918	4'067	479	424
Compte de régularisation	3'590	296	48	16
Autres passifs	2'312	-	-	2
Provisions	1'654	-	-	-
Réserves pour risques bancaires généraux	4'750	-	-	-
Capital social	27'500	-	-	-
Réserve issue du capital	1'686	-	-	-
Réserve issue du bénéfice	6'945	-	-	-
Réserve de change	-	-	-	-
Bénéfice consolidé	271	-	-	-
Total des passifs bilantaires	127'253	195'540	140'137	71'011
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	215'491	275'191	83'254	77'544
Total des passifs	342'744	470'731	223'391	148'555
Position nette par devise	816	(2'706)	279	1'978

5 - INFORMATIONS ET NOTES SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

5.1 Répartition des créances et engagements conditionnels (CHF 1'000)

	31.12.2015	31.12.2014
Garanties des prestations de garanties et similaires	11'178	20'786
Total	11'178	20'786

5.2 Répartition des crédits par engagement (1'000)

Néant

5.3 Répartition des opérations fiduciaires (CHF 1'000)

	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	332'829	333'541
Crédits fiduciaires	872	1'041
Total des opérations fiduciaires	333'701	334'582

5.4 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (CHF 1'000)

	31.12.2015	31.12.2014
RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	-	-
Avoir sous mandat de gestion	1'625'049	1'660'773
Autres avoirs administrés	1'539'116	1'716'933
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	3'164'165	3'377'706
Dont prises en compte double	-	-

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe. Ne sont pas compris les avoirs en dépôt auprès du Groupe, qui sont administrés par des tiers (avoirs en simple dépôt). Sont traités comme simples dépôts les avoirs de banques. Les avoirs gérés par les participations minoritaires ne sont pas inclus dans les avoirs administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client.

5.5 Présentation de l'évolution des avoirs administrés (1'000CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	3'377'706	1'396'881
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(41'314)	2'003'863
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(172'227)	(23'038)
+/- Autres effets	-	-
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) finaux	3'164'165	3'377'706

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, commissions ou intérêts débités.

6 - INFORMATIONS ET NOTES SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (CHF 1'000)

	2015
RÉPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	
Activité de négoce pour propre compte	212
Exécution pour le compte de la clientèle	3'790
Total du résultat de négoce	4'002

6.2 Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur (CHF 1'000)

	2015	2014
RÉSULTAT DE NÉGOCE PROVENANT DES :		
- Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-
- Titres de participation (y c. les fonds)	203	410
- Devises	3'637	3'030
- Métaux précieux/matières premières	162	108
Total du résultat de négoce	4'002	3'548
- dont provenant de l'option de la juste valeur	203	410
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	203	410
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

6.3 Répartition des charges de personnel (CHF 1'000)

	2015	2014
Appointements	16'917	18'116
- dont charges en relation avec les rémunérations variables	1'889	1'996
Prestations sociales	3'116	3'675
Autres charges de personnel	373	384
Total	20'406	22'175

6.4 Répartition des autres charges d'exploitation (CHF 1'000)

	2015	2014
Coût des locaux	1'829	2'561
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	857	1'270
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	179	185
Honoraires de la société audit	378	403
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	378	403
- dont pour d'autres prestations de services	-	-
Relations publiques	527	537
Frais de déplacement	566	510
Taxes et impôts indirects	485	595
Autres charges d'exploitation	3'128	6'428
Total	7'949	12'489

6.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées (CHF 1'000)

	2015	2014
Produits extraordinaires	315	14
Charges extraordinaires	(1'904)	(10)
Variation de la réserve pour risques bancaires généraux	500	490
Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(1'328)	3'294

Les produits extraordinaires en 2015 résultent de la finalisation de la transaction de rachat de Atlas Capital SA.

Les charges extraordinaires en 2015 résultent de la finalisation du transfert de propriété avec la Banque Cantonale de St-Gall.

En ce qui concerne le détail des variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes, il s'agit d'un remboursement des provisions dans le cadre de la transaction avec la Banque Cantonale de St-Gall.

6.6 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (CHF 1'000)

	2015
Dissolution de provisions pour impôts différés	(125)
Charges pour impôts courants	149
Total des impôts	24
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	1.77%

La banque bénéficie de pertes fiscales reportées et est uniquement imposée sur son capital.

7 - EXIGENCES DE PUBLICATION LIÉES AUX FONDS PROPRES SELON LA CIRCULAIRE FINMA 2008/22 (CHF 1'000)

7.1 Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte réglementairement

	31.12.2015	31.12.2014
FONDS PROPRES DE BASE DURS (CET1)		
Capital social émis et libéré, pleinement éligible	27'500	27'500
Réserves issues des bénéfices y c. réserves pour risques bancaires généraux / Bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	11'695	12'313
Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	1'686	1'686
Fonds propres de base durs, avant ajustement	40'881	41'499
AJUSTEMENT RELATIFS AUX FONDS PROPRES DE BASE DURS		
Goodwill	1'132	1'906
Participations	553	616
Sommes des ajustements relatifs aux CET1	1'685	2'522
Fonds propres de base durs nets (net CET1)	39'196	38'977

7.2 Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (CHF 1'000)

		31.12.2015	31.12.2014
	Approche utilisée	Exigence de fonds propres	Exigence de fonds propres
Risque de crédit	AS-BRI	7'173	7'233
- dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		202	214
Risques non liés à des contreparties	AS-BRI	182	187
Risques de marché	Approche standard	739	1'260
- dont sur instruments de taux d'intérêts (risque de marché général et spécifique)		-	-
- dont sur titres de participation		-	-
- dont sur devises et métaux précieux		279	623
- dont sur matières premières		460	637
Risques opérationnels	Indicateur de base	5'313	6'430
Total des fonds propres nécessaires		13'407	15'110

7.3 Ratios de fonds propres (En %)

	31.12.2015	31.12.2014
RATIOS		
Ratio CET1	23.4%	20.6%
Ratio T1	23.4%	20.6%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux	23.4%	20.6%
Ratio CET1 minimum selon objectif de la FINMA	7.0%	7.0%
Ratio T1 minimum selon objectif de la FINMA	8.5%	8.5%
Ratio de fonds propres global minimum selon objectif de la FINMA	10.5%	10.5%

7.4 Ratio de levier (CHF 1'000)

	31.12.2015	31.12.2014
RATIO		
Fonds propres de base T1	39'196	38'977
Exposition Globale	545'027	603'397
Ratio de levier relatif	7.2%	6.5%

7.5 Ratio de liquidité à court terme (CHF 1'000)

	Moyenne T1 2015	Moyenne T2 2015	Moyenne T3 2015	Moyenne T4 2015
LCR				
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	60'317	76'801	89'281	67'723
Somme nette des sorties de trésorerie	76'359	35'207	35'785	29'265
Ratio de liquidité à court terme (en %)	79.0%	218.1%	249.5%	231.4%

Adresses

DES SOCIÉTÉS DU GROUPE



HYPOSWISS PRIVATE BANK GENÈVE SA

Rue du Général-Dufour 3
CH - 1211 Genève 11
Tél: +41 22 716 36 36
Fax: +41 22 716 36 19
info@gva.hyposwiss.ch
www.hyposwiss.ch

MIRELIS ADVISORS SA

Rue de la Corratèrie 14
CH - 1204 Genève
Tél: +41 22 310 76 40
Fax: +41 22 310 76 39
info@MirelisAdvisors.ch
www.MirelisAdvisors.ch

MONACO ASSET MANAGEMENT SAM

Villa les Fleurs
Boulevard Princesse Charlotte 27
MC 98000 - Monaco
Tél: +377 97 97 64 00
Fax: +377 97 97 64 01
info@monacoasset.com
www.monacoasset.com

STAVANGER ASSET MANAGEMENT SA

Jåttåvågveien 7 C Blokk/building
PO Box 130
4066 Stavanger - Norvège
Tél. +47 910 02 401
eva@stavangeram.com
www.stavangeram.com

“In private banking,
it’s time for
common sense to
be more common.”

HYPOSWISS
PRIVATE BANK

Expect the expected

HYPOSWISS
PRIVATE BANK

HYPOSWISS PRIVATE BANK GENÈVE SA
RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR 3 / 1211 GENÈVE 11 / SUISSE
TÉL.: +41 22 716 36 36 / FAX: +41 22 716 36 19
INFO@GVA.HYPOSWISS.CH / HYPOSWISS.CH